

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu le Code de l'Éducation
Vu le décret n°99-445 du 31 mai 1999 portant création de l'Université de la Polynésie Française,
Vu l'arrêté du 23 novembre 1988 modifié relatif à l'habilitation à diriger des recherches
Vu les avis favorables émis par les trois rapporteurs,
Vu la proposition du Directeur de recherche,

DÉCIDE,

Article 1-

La soutenance pour l'Habilitation à Diriger des Recherches de **Monsieur Denis SAULNIER** sera présentée le :

Mardi 26 mai 2015 à 08h00
Salle de réunion (visioconférence) de l'ESPE
Université de la Polynésie française

Département : **SCIENCES**
Domaine : **BIOLOGIE DES POPULATIONS ET ECOLOGIE**
Spécialité : **BIOLOGIE MARINE**

Thème des recherches :

« Approches moléculaires et biochimiques pour l'étude des interactions hôte-pathogène-environnement chez les organismes aquatiques »

Article 2-

La composition du jury est la suivante :

- **Madame Nabila GAERTNER-MAZOUNI**, Professeur des Universités, Directrice de l'UMR241 EIO, Université de la Polynésie française, **Directrice de Recherche**
- **Madame Mireille CHINAIN**, Chercheur, UMR241 EIO, Institut Louis Malardé, **Examinatrice**
- **Madame Cécile DEBITUS**, Directeur de Recherche, UMR241 EIO, IRD, **Examinatrice**
- **Madame Véronique BERTEAUX-LECELLIER**, CR1 CNRS, Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement, USR 3278, CNRS, EPHE-UPV, **Examinatrice**
- **Monsieur Eric DUCHAUD**, Directeur de Recherche, INRA, Unité de VIM, Responsable de l'Equipe Infection et Immunité des poisons, **Rapporteur**
- **Monsieur Serge PLANES**, Directeur de Recherche, USR 3278, CNRS, EPHE, CRIOBE, **Rapporteur**
- **Monsieur Philippe SOUDANT**, Directeur de Recherche, IUEM, LEMAR UMR 6539, **Rapporteur**

Article 3-

L'Adjoint au Directeur Général des Services de l'Université de la Polynésie Française est chargé de l'exécution du présent arrêté dans les conditions réglementaires en vigueur.

Punaauia, le lundi 12 mai 2015

Le Président,



Pr. Eric CONTE

Destinataires :

- M. Le Président
- M. le Directeur des Finances
- MM. les membres du jury
- M. le Vice-Président du Conseil scientifique
- Mme la Directrice de la Scolarité

PJ : Rapports préalables de Messieurs E. DUCHAUD, S. PLANES et P. SOUDANT.